

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Fonds régions et ruralité

La MRC du Granit appuie ses municipalités dans la réalisation de projets communautaires

Lac-Mégantic, le 7 septembre 2022 – La préfète de la MRC du Granit, Madame Monique Phérvong Lenoir, a procédé à une tournée de distribution des sommes remises par la MRC du Granit aux municipalités dans le cadre du volet Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité (FRR) du gouvernement du Québec. À travers les deux appels de projets déjà réalisés, six (6) municipalités se sont réparties une somme de 180 322 \$.

Ces projets ont divers objectifs tels que soutenir de saines habitudes de vie (l'aménagement d'un parcours d'exercice extérieur à Courcelles et le sentier du Parc des générations à Saint-Romain), favoriser des lieux de socialisation (l'aménagement de la Place publique et du Coin-des-géants à Lambton, les jardins collectifs et communautaires à Sainte-Cécile-de-Whitton et l'agrandissement et le réaménagement du centre multifonctionnel à Stratford) ou encore bonifier l'offre en loisirs pour les familles et les enfants (la construction de jeux d'eau à Marston). Ces projets sont en cours de réalisation ou le seront dans les prochains mois.

Répondant aux priorités d'intervention identifiées par les 20 maires de la MRC, ces projets issus des plans de développement local visent à améliorer les milieux de vie des municipalités.

« Ce fut stimulant d'effectuer cette tournée afin de rencontrer les porteurs des différents projets, de les entendre sur le processus de réalisation et sur les suites qu'ils comptent y donner. Nos municipalités sont créatives quand vient le temps d'animer leur milieu et de répondre aux besoins de la population en matière de services à la communauté. C'est un réel plaisir de savoir que ce fonds contribue à la réalisation de telles initiatives, » a déclaré la préfète Madame Monique Phérvong-Lenoir au terme de la tournée.

Visant à appuyer les efforts de développement local et régional des MRC, en complémentarité avec d'autres programmes gouvernementaux, ce volet du FRR est géré par la MRC. L'équipe de développement local de la SDEG est aussi présente pour accompagner les municipalités et leurs partenaires dans l'élaboration de leur projet.

Il est possible pour les municipalités de déposer des projets à divers moments de l'année. Ces projets doivent être reçus avant le 15 février, le 15 mai et le 15 octobre. Le fonds est disponible jusqu'en 2024.

- 30 -

Source

Véronique Lachance
Agente aux communications
MRC du Granit

819 583-0181, poste 117
ylachance@mrcgranit.qc.ca

Information

Annie Hébert
Responsable de projets
MRC du Granit